



COMMUNE DE GRUYERES

Les membres du Conseil général de Gruyères sont convoqués en séance le **lundi 21 septembre 2026**, à **19h00**, à l'Aula de l'école de Duvillard à Epagny

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du 6 mai 2026
4. Règlement du Conseil général
 - 4.1. Présentation du règlement et discussion
 - 4.2. Préavis de la commission rédactionnelle
 - 4.3. Discussion
 - 4.4. Vote final
5. Règlement concernant les indemnités du Conseil général
 - 5.1. Présentation
 - 5.2. Préavis de la commission financière
 - 5.3. Discussion
 - 5.4. Vote final
6. Divers du Conseil communal
7. Divers du Conseil général
 - 7.1. Propositions
 - 7.2. Postulats
 - 7.3. Questions
8. Clôture de la séance

Le bureau du Conseil général

Gruyères, le 11 septembre 2026